

Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



**Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)**

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjè Kano

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyn Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) »	14-29
Djézié Guénolé Charlot BENE BI : Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIII^e -XVI^e siècle)	30-40
Konan Parfait N'GUESSAN : Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIII^e siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées	41-59
Amon Guy Serge ATCHIE: Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530	60-75
Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250)	76-90
Mahamadi KOALA : Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIII^e – XX^e siècle)	91-104
Yves Victor NGONO : Clio ou Sechat : À la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité	105-117
Somolo Alain OKOUMAN : Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIII^e siècle	118-135
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman	136-155
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation	156-179
Anin Patricia-Claire N'CHO : Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha	180-194
Sabounouman KONÉ : ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980)	195-213
Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbou (centre ouest ivoirien)	214-228
Jean Baptiste KOFFI : L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique	229-243
Aissata Kane-LO : Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles	244-263
Méfégbé MÉITÉ : L'écranisation globale et la désintégration de la société	264-276
Katcha HILI: Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique	277-289
Amani KOFFI : La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani	290-307
Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales	308-326
Pougwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines	327-339

Nohan SIDIBE : De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920)	340-363
Baraou HALADOU SALE : Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960)	364-380
Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative	381-393
Pascal Iheanacho OHANMA : Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko	394-409
Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIX^e-XX^e siècles)	410-425
Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : Le pague traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle	426-440
Ousmanou BASSIROU : Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun	441-451
Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA : L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA)	452-468
Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : Perception de la contraception chez les adolescentes	469-482
Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin)	483-494
Dago Thomas DADIE : Outillage et techniques culturelles en Grèce classique	495-510
Noaga BIRBA, Séverin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons	511-527
Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ : Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho	528-543
Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire	544-557
Sidy NDOUR : L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique	558-583
Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso)	584-600
Mitanhantcha YEO : L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien)	601-613
Sinaly TRAORÉ : Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire	614-628
Issifou TARNAGDA : Les nasales en <i>bisa barka</i> (Première partie)	629-641
Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA : L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)	642-652
Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : Le sanctuaire Hebiesso, Sovi : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIII^e-XX^e siècle)	653-671

Winso Banfo Claude SOMÉ : Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960)	672-690
Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs	691-713
Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSE: Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024)	714-735
Bouais KONE : Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984	736-750
Kubertezié Eric SOMDA : Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan	751-767
Noaga BIRBA, Brahim OUEDRAOGO : Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo.....	768-783
Jacquinet BAMBA BISSELE : Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun	784-796
Benjamin EYOUNGA : La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale	797-822
DR Oumar OUATTARA: L'amélioration du système de passation des marches publics, un moyen pour promouvoir la compétitivité des pme locales	823-841
Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan	842-856
Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through <i>Amairam</i>	857-871
Yhattey Hervé Thierry AGUIE : Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xx^e siècle	872-887
N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien	888-909
Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024	910-932
BABAROU: Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon).....	933-946
Nadine Carole NGON : L'héritage africain dans les noms colombiens	947-962
Mamadou Vieux Lamine SANÉ: Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone	963-981
Koffi Alain KOUASSI: Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIII^e - XX^e siècle)	982-998
Salomé Michelle Rose EDIMA : La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun-face à l'essor des plats internationaux (1984-2025)	999-1019

Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun

Jacquinet BAMBA BISSELE

Université de Bamenda-Cameroun
bambajacquinet342@gmail.com

Résumé

Cet article propose une lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale prononcée au Cameroun devant les autorités politiques, la société civile et le corps diplomatique. Il analyse la construction d'une gouvernance morale à partir de deux opérations complémentaires : une opération argumentative, fondée principalement sur les arguments de communauté et les arguments de cadrage de Philippe Breton, et une opération lexicale, conduite à partir de l'analyse concordancielle inspirée de John Sinclair. L'hypothèse défendue est que la parole pontificale au Cameroun ne se limite ni à une exhortation religieuse ni à un discours protocolaire. Elle oriente le jugement public vers une conception du pouvoir fondée sur la paix, le service, la justice, la transparence, la réconciliation et le bien commun. C'est donc un discours de gouvernance morale, prononcé diplomatiquement. L'étude montre que les mots-pôles du corpus organisent un réseau de sens où la gouvernance légitime se définit par le service, l'écoute, la cohésion et la confiance, tandis que la corruption constitue le contre-modèle moral du pouvoir.

Mots-clés : discours pontifical ; gouvernance morale ; argumentation ; lexicque ; Cameroun.

Abstract

This article offers an argumentative and lexical reading of a papal address delivered in Cameroon before political authorities, civil society and the diplomatic corps. It examines the construction of moral governance through two complementary operations: an argumentative operation based mainly on Philippe Breton's community and framing arguments, and a lexical operation based on a concordance approach inspired by John Sinclair. The central hypothesis is that the papal address in Cameroon is neither a merely religious exhortation nor a protocol speech. It guides public judgment toward a conception of power grounded in peace, service, justice, transparency, reconciliation and the common good. It is therefore a discourse of moral governance delivered diplomatically. The study shows that the key lexical items of the corpus form a network of meaning in which legitimate governance is defined by service, listening, cohesion and trust, while corruption functions as the moral counter-model of power.

Keywords: papal discourse; moral governance; argumentation; lexicon; Cameroon.

Introduction

Le discours pontifical prononcé au Cameroun le 14 avril 2026 devant les autorités politiques, la société civile et le corps diplomatique constitue un objet particulièrement fécond pour l'analyse du discours religieux en situation publique. Il relève d'une parole institutionnelle fortement codifiée, mais il déborde le cadre protocolaire par l'ampleur des thèmes abordés : paix, justice, État de droit, transparence, cohésion nationale, autorité, corruption, réconciliation, jeunesse et bien commun. Le pape intervient dans une scène où se rencontrent le religieux, le politique et le diplomatique. Une telle configuration invite à analyser l'allocution non comme une simple adresse cérémonielle, mais comme un discours d'orientation morale du politique.

Cette étude part du constat que le discours pontifical ne décrit pas seulement la situation sociopolitique ; il propose une manière de l'interpréter. Il nomme des valeurs, hiérarchise des priorités et associe la légitimité du pouvoir à des exigences morales. Dans cette perspective, la gouvernance morale ne désigne pas un gouvernement religieux ni une substitution de l'Église à l'État. Elle renvoie plutôt à une manière d'évaluer le politique à partir de critères éthiques : servir, protéger, écouter, réconcilier, garantir la justice, restaurer la confiance et promouvoir le bien commun.

Le premier foyer de notre analyse est argumentatif. Il s'agit de comprendre comment le pape cherche à faire adhérer son auditoire à une certaine représentation de l'autorité publique. Pour cela, la typologie de Philippe Breton constitue le repère principal. Dans *L'argumentation dans la communication* (2009), Breton distingue notamment les arguments de communauté, qui s'appuient sur des valeurs supposées partagées, et les arguments de cadrage, qui orientent la perception d'une réalité ou d'un problème. Cette distinction est opératoire pour l'allocution pontificale : les valeurs de paix, de justice et de bien commun créent un horizon commun, tandis que le pouvoir comme service, l'autorité comme pont et la corruption comme défiguration relèvent d'un cadrage moral du politique.

Le second foyer de notre réflexion est lexical. Il s'agit d'observer comment les mots récurrents, leurs associations et leurs environnements d'apparition construisent progressivement une représentation morale de la gouvernance. Dans *Corpus, Concordance, Collocation* (1991), John Sinclair montre qu'un mot prend sens par ses occurrences et par les régularités de son environnement textuel. Appliquée au corpus pontifical, cette démarche conduit à étudier les mots-pôles "paix", "justice", "service", "autorité", "bien commun", "société civile", "jeunes", "corruption", "réconciliation" et "confiance" comme des unités prises dans un réseau argumentatif. Nous en étudierons quelques-uns.

La problématique peut dès lors être formulée ainsi : comment l’allocution papale prononcée au Cameroun construit-elle une gouvernance morale par l’articulation entre arguments de communauté, arguments de cadrage et réseaux lexicaux concordanciels ? Cette question suppose de considérer le discours pontifical comme un dispositif où les valeurs ne sont pas seulement nommées, mais argumentativement organisées et lexicalement distribuées. L’hypothèse centrale est que le discours rassemble d’abord l’auditoire autour de valeurs communes, puis recadre le politique à partir du service, de l’écoute, de la justice, de la paix et de la transparence.

L’on voit bien que l’objectif général de l’article est de montrer comment une parole religieuse et diplomatique devient un discours de gouvernance morale. Nous allons successivement préciser le cadre théorique et méthodologique de l’étude, classer les arguments pontificaux selon la typologie de Philippe Breton, analyser les principaux mots-pôles du corpus dans une perspective concordantielle, puis de croiser l’analyse argumentative et l’analyse lexicale afin de dégager la portée globale du discours.

1. Cadre théorique et méthodologique

Il convient d’entrée de jeu de préciser les choix théoriques et méthodologiques qui rendent possible une lecture argumentativo-lexicale de l’allocution papale au Cameroun. L’idée directrice est simple : Philippe Breton fournit la typologie principale des arguments et John Sinclair fonde l’analyse concordantielle du lexique. D’autres références seront mobilisées ponctuellement pour éclairer l’adhésion, l’ethos, les valeurs et les oppositions normatives, sans concurrencer ce dispositif principal. L’enjeu n’est donc pas d’accumuler des théories, mais de disposer d’un outil opératoire capable de décrire comment le discours rassemble l’auditoire, recadre le politique et organise lexicalement une conception morale de la gouvernance.

1.1. La typologie argumentative de Philippe Breton

La typologie argumentative de Philippe Breton (2009) permet de distinguer deux familles particulièrement utiles pour analyser l’allocution : les arguments de communauté et les arguments de cadrage. Les arguments de communauté s’appuient sur des valeurs, des croyances ou des références supposées partagées par l’auditoire. Ils créent un accord préalable à partir duquel le locuteur peut orienter l’adhésion. Les arguments de cadrage agissent, quant à eux, sur la manière de percevoir une réalité, une situation ou un acteur. Ils ne se contentent pas de nommer le réel ; ils proposent une manière de l’interpréter. De manière indirecte, cette typologie permet de traiter l’allocution comme un discours qui rassemble avant de recadrer. De manière

plus ponctuelle, elle est compatible avec la définition de l'argumentation comme recherche d'adhésion, selon laquelle l'analyse porte sur les procédés capables de provoquer ou d'accroître l'adhésion aux thèses proposées (C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, 1958 : 5).

Cette distinction convient particulièrement au discours pontifical. D'une part, le vicaire de Rome rassemble ses destinataires autour de valeurs communes : paix, justice, service, réconciliation, dignité humaine, transparence et bien commun. Ces valeurs sont présentées comme des exigences partageables par les autorités politiques, la société civile, le corps diplomatique et le peuple camerounais. D'autre part, le discours propose des cadrages interprétatifs du politique : le pouvoir est compris comme service, l'autorité comme pont, la paix comme pratique vécue, la société civile comme force de cohésion et la corruption comme défiguration de l'autorité.

1.2. L'analyse concordantielle selon John Sinclair

Nous l'avons dit, second versant de notre étude est lexical. Il repose sur l'analyse concordantielle, dont John Sinclair (1991) constitue la référence principale. Une concordance ne consiste pas seulement à compter les mots ; elle permet d'observer un mot-pôle dans ses contextes gauche et droit, de repérer ses cooccurents et d'identifier les régularités qui construisent son sens en discours. Cette démarche permet de relier les choix lexicaux aux orientations argumentatives du texte. Dans cette étude, l'analyse concordantielle porte sur une sélection parmi les mots-pôles suivant qui structurent la gouvernance morale : paix, service, justice, autorité, bien commun, société civile, jeunes, corruption, réconciliation et confiance. Chaque mot-pôle est étudié à partir de ses occurrences papales numérotées. Pour chaque occurrence, l'analyse observe l'environnement lexical immédiat et détermine si le mot fonctionne comme valeur commune, instrument de cadrage ou élément d'un réseau plus large. Les résultats issus de Voyant Tools servent d'appui visuel, notamment pour les tableaux de fréquences et les figures insérées dans la partie lexicale.

1.3. Procédure d'analyse

La procédure suivie comporte quatre étapes. La première consiste à stabiliser le corpus et à le segmenter en unités d'analyse. La deuxième consiste à relever et numéroté les occurrences papales. La troisième consiste à classer ces occurrences selon la typologie de Breton : argument de communauté ou argument de cadrage. La quatrième consiste à observer les mots-pôles dans leurs co-textes, puis à croiser les résultats argumentatifs et lexicaux.

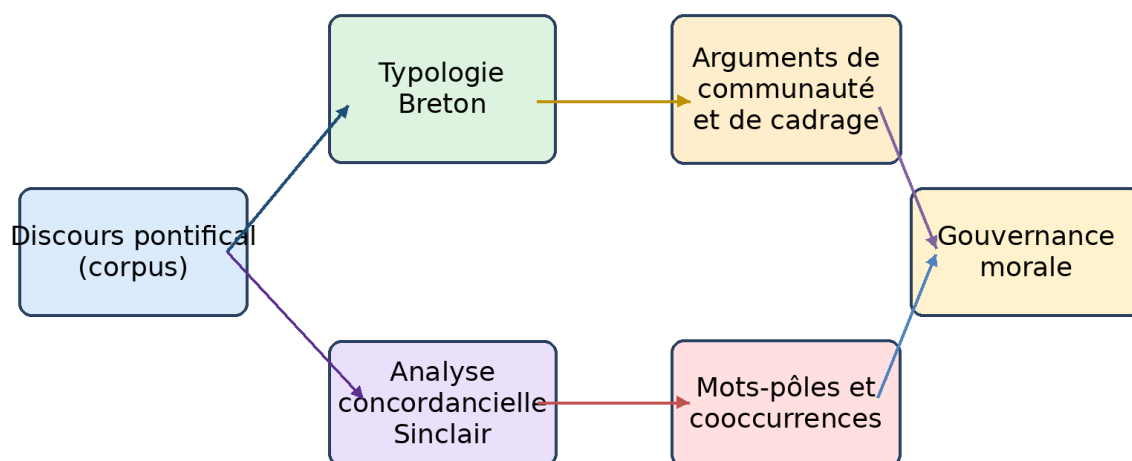


Figure construite pour synthétiser le dispositif méthodologique

Figure 1 : Dispositif théorique et méthodologique de l'étude

Le cadre théorique et méthodologique permet donc de tenir ensemble l'étude des formes persuasives et l'étude des mots en contexte. Entrons maintenant de plain-pied dans le dispositif d'analyse argumentative de l'allocation papale.

2. Analyse argumentative du discours pontifical

L'allocation de l'évêque de Rome construit l'adhésion morale par deux gestes complémentaires. Elle rassemble d'abord l'auditoire autour de valeurs communes, puis elle oriente la perception du pouvoir, de l'autorité, de la paix et de la corruption. Dans la perspective de Breton, ces deux gestes correspondent aux arguments de communauté et aux arguments de cadrage.

2.1. Les arguments de communauté : construire un horizon moral partagé

Les arguments de communauté reposent sur des valeurs susceptibles de réunir un auditoire pluriel. Dans le discours pontifical, ces valeurs sont la paix, la fraternité, le dialogue, le bien commun, la cohésion nationale, la justice et l'espérance. Elles sont adressées à la fois aux autorités politiques, aux responsables religieux, à la société civile, au corps diplomatique et au peuple camerounais. En voici quelques occurrences. Nous utiliserons "PLXIV" pour Pape Léon XIV.

a) « Je viens parmi vous en tant que pasteur et serviteur du dialogue, de la fraternité et de la paix » (PLXIV, 2026, p. 1, Occ. A1).

b) « Servir son pays, c'est se consacrer [...] au bien commun de tout le peuple : de la majorité, des minorités, dans leur harmonie réciproque » (PLXIV, 2026, p. 2, Occ. A2).

c) « La paix, en effet, ne se décrète pas : elle s'accueille et se vit » (PLXIV, 2026, p. 2, Occ. A3).

d) « La société civile doit être considérée comme une force vitale pour la cohésion nationale » (PLXIV, 2026, p. 3, Occ. A4).

e) « Les jeunes représentent l'espérance du pays et de l'Église » (PLXIV, 2026, p. 3, Occ. A5).

Valeurs mobilisées	Classement	Fonction argumentative
Paix, dialogue, fraternité	Argument de communauté	Créer un horizon moral commun
Bien commun, peuple, majorité/minorités	Argument de communauté	Construire une communauté politique inclusive
Société civile, cohésion nationale	Argument de communauté	Élargir la responsabilité de la paix
Jeunes, espérance, pays, Église	Argument de communauté	Projeter la paix dans l'avenir

Tableau 1 : Arguments de communauté et valeurs fédératrices

Ces occurrences relèvent de l'argument de communauté parce qu'elles supposent que les destinataires peuvent reconnaître ensemble la valeur de la paix, du bien commun et de la cohésion. Le pape ne parle pas seulement aux responsables politiques ; il construit une communauté morale d'interprétation. Les valeurs citées deviennent des points d'accord à partir desquels le jugement politique peut être orienté.

2.2. Les arguments de cadrage : orienter la perception du politique

Les arguments de cadrage ne se limitent pas à rappeler des valeurs. Ils donnent une forme interprétative aux réalités politiques. Pour paraphraser l'orateur, l'autorité n'est pas seulement une fonction ; elle est appelée à devenir service. La paix n'est pas seulement un mot ; elle est une pratique vécue. La corruption n'est pas seulement une faute de gestion ; elle est une défiguration morale de l'autorité. En voici quelques occurrences:

a) « Ceux qui commandent sont au service de ceux qu'ils semblent commander » (PLXIV, 2026, p. 2, Occ. B1).

b) « Gouverner, c'est écouter réellement les citoyens, estimer leur intelligence et leur capacité à contribuer à l'élaboration de solutions durables aux problèmes » (PLXIV, 2026, p. 2, Occ. B2).

c) « La transparence dans la gestion des ressources publiques et le respect de l'État de droit sont essentiels pour rétablir la confiance » (PLXIV, 2026, p. 3, Occ. B3).

d) « L'autorité publique est appelée à être un pont, et jamais un facteur de division » (PLXIV, 2026, p. 3, Occ. B4).

e) « Pour que la paix et la justice s'affirment, il faut [...] briser les chaînes de la corruption qui défigurent l'autorité » (PLXIV, 2026, p. 3, Occ. B5).

f) « L'investissement dans l'éducation et la formation est un choix stratégique pour la paix » (PLXIV, 2026, p. 4, Occ. B6).

Mot-pôle	Cadrage proposé	Portée argumentative
Service	Le pouvoir comme responsabilité	Dé légitimer la domination
Écoute	La gouvernance comme participation	Reconnaître l'intelligence civique
Transparence/État de droit	La confiance comme résultat institutionnel	Relier morale et droit
Autorité-pont	La fonction publique comme médiation	Refuser la division
Corruption/chaînes	La corruption comme captivité morale	Désigner le contre-modèle

Tableau 2 : Arguments de cadrage et réorientation du politique

Les arguments de communauté produisent l'accord moral initial, tandis que les arguments de cadrage orientent l'interprétation du pouvoir. Le discours pontifical construit ainsi une gouvernance morale en associant valeurs communes et relecture critique des pratiques publiques. Il convient maintenant d'observer comment cette dynamique argumentative se matérialise dans les mots-pôles du corpus.

3. Analyse concordantielle du lexique pontifical

Les arguments repérés ne fonctionnent pas indépendamment du lexique. Ils s'appuient sur des mots récurrents, des cooccurrences et des environnements d'apparition qui stabilisent une représentation morale du politique. L'analyse concordantielle, dans la perspective de Sinclair, permet donc de passer du thème général à l'observation précise des mots en contexte.

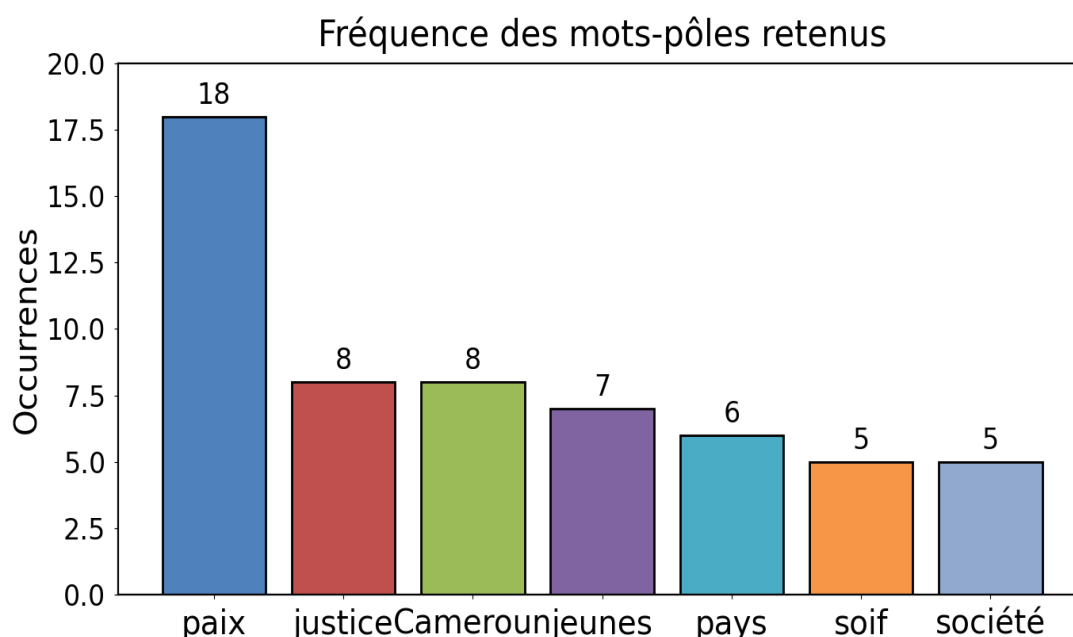


Figure 2 : Fréquence des mots-pôles retenus dans le corpus (Voyant tools, 2026)

Chacun de ces mots-pôles revêt une orientation interprétative illustrée dans le tableau ci-dessous:

Mot-pôle	Fréquence	Orientation interprétative
paix	18	Valeur centrale, horizon moral et finalité politique
justice	8	Mesure institutionnelle et morale de la paix
Cameroun	8	Ancrage territorial et destinataire national
jeunes	7	Espérance, avenir et stratégie de paix
pays	6	Communauté politique et bien commun
soif	5	Intensité morale du désir de justice et de paix
société	5	Cohésion, participation et médiation sociale

Tableau 3 : Fréquence et orientation interprétative des mots-pôles

3.1. Le mot-pôle “paix” : valeur centrale et horizon politique

Le mot-pôle “paix” constitue le noyau lexical dominant du discours. Sa fréquence élevée (18) confirme sa centralité, mais son importance tient surtout à ses environnements d’apparition. Il est associé au dialogue, à la fraternité, à la justice, à l’amour, à la confiance, à l’éducation et à la responsabilité collective. La paix apparaît donc comme valeur commune et comme critère d’évaluation de la gouvernance.

Extrait	Co-texte	Fonction
« construire une paix durable »	construire, durable	Paix comme œuvre collective
« dialogue, de la fraternité et de la paix »	dialogue, fraternité	Paix comme valeur fédératrice

« réconciliation, de la justice et de la paix »	réconciliation, justice	Paix comme résultat d'un ordre juste
« La paix ne se décrète pas : elle s'accueille et se vit »	décréter, accueillir, vivre	Paix comme pratique vécue
« choix stratégique pour la paix »	éducation, formation, choix	Paix comme projet d'avenir

Tableau 4 : Quelques éléments de concordances du mot-pôle paix

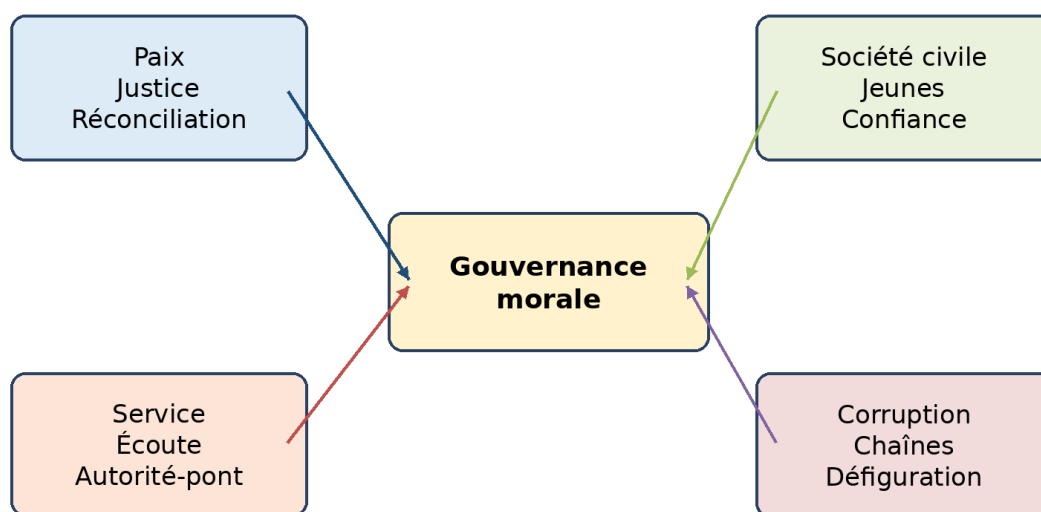
3.2. Justice, service, société civile, jeunes, corruption et confiance

Le mot “justice” fonctionne comme mesure morale et institutionnelle de la paix. Il apparaît dans des environnements où il se relie à la réconciliation, à l'État de droit et à la lutte contre la corruption. Le service reformule quant à lui le pouvoir : commander signifie servir, protéger et se consacrer au bien commun. La société civile et les jeunes élargissent les acteurs de la paix ; ils introduisent une dimension participative et prospective. La corruption constitue le pôle négatif du réseau lexical. Elle est associée aux abus de pouvoir, aux chaînes, à la soif de gain, à la défiguration de l'autorité et à la perte de crédibilité. Or, l'État doit créer un climat de confiance dans son intentionnalité sociétale.

Mot-pôle	Cooccurents ou environnements dominants	Fonction dans le discours
justice	réconciliation, paix, État de droit, droits de l'homme, corruption	Donner une mesure institutionnelle à la paix
service	autorité, commandement, peuple, bien commun, protection	Reformuler le pouvoir comme responsabilité morale
société civile	cohésion, associations, femmes, jeunes, médiation, dialogue	Élargir les acteurs de la paix
jeunes	espérance, avenir, éducation, formation, créativité, paix	Faire de la jeunesse une stratégie de paix
corruption	chaînes, abus de pouvoir, soif de gain, autorité, crédibilité	Désigner le contre-modèle moral
confiance	transparence, État de droit, protection, écoute, respect	Définir la finalité institutionnelle

Tableau 5 : Réseaux lexicaux dominants du discours pontifical

Un réseau interdépendants se tisse ainsi dans le discours du représentant du Saint-Siège, réseau qui peut se construire ainsi :



Réseau des pôles lexicaux et des cadrages argumentatifs

Figure 3 : Réseau argumentativo-lexical de la gouvernance morale

À l’observation de l’analyse concordantielle, force est de constater que les mots-pôles ne sont pas isolés. Ils organisent un réseau de sens qui soutient l’argumentation. La paix établit l’horizon normatif ; le service reformule l’autorité ; la société civile et les jeunes élargissent les acteurs ; la corruption désigne le contre-modèle ; la confiance indique la finalité institutionnelle recherchée. Croisons maintenant les résultats argumentatifs et lexicaux.

4. Croisement argumentativo-lexical et portée de la gouvernance morale

Il apparaît que la notion, ou si l’on veut, l’aperception papale de la gouvernance morale est produite par la rencontre entre une stratégie argumentative et une organisation lexicale. Les arguments de communauté et les arguments de cadrage s’appuient sur des mots-pôles récurrents ; inversement, les mots-pôles prennent leur pleine valeur parce qu’ils sont intégrés dans des orientations argumentatives précises.

4.1. Les mots-pôles comme supports des arguments de communauté

Les arguments de communauté reposent sur des valeurs susceptibles de rassembler l’auditoire. Dans le discours pontifical, ces valeurs sont principalement portées par paix, justice, bien commun, société civile, jeunes, réconciliation, fraternité et solidarité. Ces termes créent un espace moral commun entre les autorités politiques, la société civile, les responsables religieux, le corps diplomatique et le peuple camerounais.

4.2. Les mots-pôles comme supports des arguments de cadrage

Les arguments de cadrage orientent la manière de percevoir une réalité. Plusieurs autres mots-pôles remplissent cette fonction : service, autorité, pont, écoute, transparence, confiance, corruption, chaînes et éducation. Le service recadre le pouvoir en responsabilité ; l'autorité-pont recadre la fonction publique comme médiation ; la corruption recadre la mauvaise gouvernance comme défiguration morale ; l'éducation recadre l'avenir des jeunes comme stratégie de paix.

Type d'argument	Mots-pôles	Occurrence représentative	Fonction
Argument de communauté	paix, dialogue, fraternité	« pasteur et serviteur du dialogue, de la fraternité et de la paix »	Rassembler autour d'un horizon moral commun
Argument de communauté	bien commun, peuple, majorité, minorités	« au bien commun de tout le peuple : de la majorité, des minorités »	Construire une communauté politique inclusive
Argument de communauté	société civile, cohésion nationale	« société civile [...] force vitale pour la cohésion nationale »	Élargir la responsabilité de la paix
Argument de communauté	jeunes, espérance, pays, Église	« jeunes représentent l'espérance du pays et de l'Église »	Faire de la jeunesse une valeur d'avenir
Argument de cadrage	service, commandement, protection	« ceux qui commandent sont au service de ceux qu'ils semblent commander »	Redéfinir le pouvoir comme service
Argument de cadrage	autorité, pont, division	« l'autorité publique est appelée à être un pont »	Cadrer l'autorité comme médiation
Argument de cadrage	corruption, chaînes, crédibilité	« briser les chaînes de la corruption »	Désigner le contre-modèle moral
Argument de cadrage	éducation, formation, paix	« choix stratégique pour la paix »	Faire de la formation une stratégie de paix

Tableau 6 : Croisement entre arguments et mots-pôles

4.3. Oppositions axiologiques et formules

Le croisement argumentativo-lexical fait apparaître plusieurs oppositions axiologiques : paix contre violence, service contre domination, transparence contre corruption, dialogue contre division, confiance contre défiance. Ces oppositions structurent le jugement moral du discours. Certaines formules condensent fortement cette orientation : « La paix ne se décrète pas : elle s'accueille et se vit » ; « l'autorité publique est appelée à être un pont » ; « briser les chaînes de la corruption » ; « choix stratégique pour la paix ». Ces formules associent un mot-pôle et un cadrage, ce qui les rend mémorables et argumentativement efficaces.

4.4. La gouvernance morale comme effet de discours

La gouvernance morale apparaît donc comme un effet de discours. Elle naît de l'articulation entre l'adhésion aux valeurs communes, le cadrage moral du pouvoir et la répétition organisée des mots-pôles. Elle ne correspond pas à un modèle technique de gouvernement, mais à une grille d'évaluation du politique. Gouverner moralement signifie servir le bien commun, écouter les citoyens, protéger les plus vulnérables, respecter l'État de droit, garantir la transparence, combattre la corruption et construire la paix. Le croisement argumentativo-lexical montre que l'allocution pontificale produit une critique indirecte du politique. Elle ne désigne pas nommément des adversaires, mais elle définit les conditions morales d'un pouvoir légitime. Cette lecture nous aura permis de comprendre la portée globale du discours.

En définitive, cette étude avait pour objectif d'analyser l'allocution pontificale prononcée au Cameroun devant les autorités politiques, la société civile et le corps diplomatique comme un dispositif argumentativo-lexical de construction d'une gouvernance morale. L'hypothèse de départ était que cette parole ne se réduit ni à une intervention protocolaire ni à une exhortation religieuse générale. Elle constitue plutôt un discours d'orientation morale du politique, dans lequel le pouvoir, l'autorité, la paix, la justice, la société civile, les jeunes et la corruption sont soumis à une relecture éthique.

L'analyse argumentative a montré que le discours mobilise d'abord des arguments de communauté. Le pape rassemble son auditoire autour de valeurs supposées partageables : paix, justice, fraternité, bien commun, cohésion nationale, solidarité et espérance. Ces valeurs ne sont pas de simples principes abstraits ; elles sont adressées à un auditoire composite composé des autorités politiques, des représentants diplomatiques, des acteurs de la société civile, des responsables religieux et du peuple camerounais. Pour ce qui est des arguments de cadrage, nous avons vu que le pouvoir se trouve recadré comme service, l'autorité publique comme pont, la paix comme pratique vécue, la société civile comme force vitale, les jeunes comme espérance et la corruption comme défiguration de l'autorité. Par ces cadrages, l'allocution du Monarque du Vatican propose une grille morale d'évaluation de la gouvernance. Elle ne condamne pas frontalement les institutions, mais elle les place devant des exigences : servir le bien commun, écouter les citoyens, protéger les plus vulnérables, respecter l'État de droit, garantir la transparence et combattre la corruption.

L'analyse lexicale et concordantielle a confirmé cette orientation. Les mots-pôles du corpus ne fonctionnent pas isolément ; ils s'organisent en réseaux de sens. Paix s'associe à

justice, dialogue, fraternité, réconciliation, confiance et éducation. Service renvoie à autorité, commandement, peuple, protection et bien commun. Société civile est liée à la cohésion, à la médiation et à la formation des consciences. Jeunes est associé à l'avenir, à l'espérance, à la formation, à la créativité et à la paix. À l'inverse, corruption s'inscrit dans un champ lexical négatif marqué par les chaînes, la soif de gain, la défiguration et la perte de crédibilité.

Le croisement de ces deux démarches permet de préciser la notion de gouvernance morale. Celle-ci renvoie à une manière d'évaluer le politique à partir de critères éthiques. Gouverner moralement signifie servir, protéger, écouter, réconcilier, garantir la justice, respecter la dignité humaine, restaurer la confiance et promouvoir le bien commun. L'allocution pontificale au Cameroun apparaît ainsi comme une parole diplomatique, pastorale et morale qui interpelle indirectement le politique. Elle fixe des critères de légitimité plutôt qu'un programme technique de gouvernement.

Cette recherche ouvre enfin des perspectives complémentaires. Une comparaison avec d'autres discours pontificaux prononcés en Afrique, en particulier lors de cette première tournée de Léon XIV permettrait de vérifier si les mêmes mots-pôles, cadrages et formules structurent la parole pontificale en contexte africain. Dans une autre perspective, il serait également pertinent d'élargir l'analyse à d'autres discours religieux adressés aux autorités politiques, afin de mieux comprendre la manière dont les institutions religieuses participent, dans l'espace public africain, à la construction discursive des normes de paix, de justice et de gouvernance.

Références bibliographiques

- Amossy, R. (2012). *L'argumentation dans le discours*. Armand Colin.
- Breton, P. (2009). *L'argumentation dans la communication*. La Découverte.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique : Les masques du pouvoir*. Vuibert.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Gallimard.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Armand Colin.
- Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours : Cadre théorique et méthodologique*. Presses universitaires de Franche-Comté.
- Maingueneau, D. (2021). *Discours et analyse du discours*. Armand Colin.
- Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (1958). *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*. Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Robrieux, J.-J. (2000). *Rhétorique et argumentation*. Nathan.
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, concordance, collocation*. Oxford University Press.
- Van Dijk, T. A. (1997). *Discourse as structure and process*. SAGE Publications.
- PLXIV. (2026). *Allocution devant les autorités, la société civile et le corps diplomatique au Cameroun*.